

**Conditions préalables**

Le candidat ou la candidate doit avoir terminé le cycle d'orientation et satisfaire aux prescriptions cantonales régissant les candidatures aux Maturités professionnelles au mois de juin de l'année en cours. Après examen de son dossier, il ou elle est convoqué-e à des examens pratiques et théoriques d'un jour, durant lesquels le jury l'invitera à un entretien.

La candidate ou le candidat domicilié hors du canton du Valais et qui a terminé sa scolarité obligatoire est tenu de présenter une confirmation d'éligibilité à une formation avec maturité professionnelle. Cette confirmation doit lui être délivrée par le service de la formation de son canton de domicile.

**Frais d'inscription**

Le candidat ou la candidate s'acquitte de 100.– couvrant les frais d'ouverture de dossier à l'aide du bulletin de versement se trouvant sur la deuxième page de ce document.

**Dossier**

Le candidat ou la candidate constitue un dossier Postpack n°6 contenant des travaux originaux (dessins, collages, photos, peintures, textes, croquis, notes...), des photos d'éventuels travaux tridimensionnels, une lettre manuscrite décrivant ses motivations et aspirations, un curriculum vitae (**avec copie des diplômes, des notes de 3CO/ 11H ou de toute autre formation suivie**), une photo passeport, une preuve du paiement des frais d'inscription et le bulletin d'inscription ci-dessous dûment rempli.

**Examens d'admission**

Le candidat ou la candidate est convoqué-e à des examens pratiques et théoriques d'un jour, le **20 ou 21 mars 2025** (1<sup>e</sup> session) ou le **8 ou 9 mai 2025** (2<sup>e</sup> session) de 9 à 16 heures, durant lequel le jury l'invitera à un entretien.

**Délai d'inscription**

Le candidat ou la candidate aux examens d'entrée pour l'année scolaire 2024/25 complète son inscription en envoyant ou déposant son dossier à l'EDHEA avant le **10 mars 2025** (1<sup>e</sup> session) ou le **28 avril 2025** (2<sup>e</sup> session).

**Entrée 2025/26**

L'année scolaire débute à 10 heures, jeudi **14 août 2025**.

**Frais forfaitaires**

1460.– par semestre pour les ressortissant-es valaisan-nes.

**Résultats**

Le candidat ou la candidate est informée du résultat de ses examens par courrier personnel. L'admission est définitive pour celles et ceux qui satisfont aux prescriptions cantonales. Elle est provisoire pour celles et ceux qui n'ont pas terminé l'année scolaire.

1/1

Inscription à la session d'examens d'admission pour l'année 2025/26 au programme graphiste CFC/MP1-Arts de l'EDHEA

<b>Nom</b>
<b>Prénom</b>
<b>Adresse</b>
<b>Code postal</b>
<b>Ville</b>
<b>Date de naissance</b>
<b>E-mail</b>
<b>Téléphone mobile</b>
<b>Date et signature</b> d'un parent ou d'un-e représentant-e légal-e pour les mineur-es

## Récépissé

Compte / Payable à  
CH29 0076 5001 0248 0781 0  
HES-SO Valais-Wallis  
rue de l'Industrie 23  
1950 Sion

Payable par

┌

└

Monnaie	Montant
CHF	100.00

Point de dépôt

## Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	100.00

Compte / Payable à  
CH29 0076 5001 0248 0781 0  
HES-SO Valais-Wallis  
rue de l'Industrie 23  
1950 Sion

Informations supplémentaires  
TI Graphiste

Payable par

┌

└